

ANNEXE II

Forme et contenu du dossier de déclaration ou de demande d'autorisation de fourniture, d'exportation, d'importation ou d'utilisation d'un moyen ou d'une prestation de cryptologie

Le formulaire doit être adressé en trois exemplaires au Secrétariat Général de la Présidence de la République, Service Technique Central des Chiffres et de la Sécurité des Systèmes d'Information (Commission nationale de Cryptologie) 1, Avenue Léopold Sédar Senghor,

BP 4026 Dakar

Téléphone : 33 880 83 47/ 33 821 49 75 / 33 880 83 45

Télécopie : 33 823 28 40/ 33 821 86 60,

Mail: [stccam@stcc-ssi.sn](mailto:stccam@stcc-ssi.sn)

Site: [www.stcc-ssi.sn](http://www.stcc-ssi.sn)

Numéro de dossier (réservé à l'administration) : .....

Joindre un document présentant la société, un extrait du registre de commerce datant de moins de trois mois (ou un document équivalent pour les sociétés de droit étranger), une facture SDE, SENELEC ou SONATEL au nom du déclarant avec indication du domicile et une copie légalisée de la Carte nationale d'Identité :

Nom : ..... Raison  
sociale : .....  
Nationalité : .....  
NINEA : .....  
Adresse : ..... Numéro  
de téléphone : .....  
Numéro de télécopie : ..... Adresse  
du courrier électronique : .....  
Adresse du site internet : .....

B°) DECLARATION DE FOURNITURE D'UNE PRESTATION DE CRYPTOLOGIE

B.1°/ Déclarant

B.1.1/ Société

Joindre un document présentant la société, un extrait du registre de commerce datant de moins de trois mois (ou un document équivalent pour les sociétés de droit étranger), une facture SDE, SENELEC ou SONATEL au nom du déclarant avec indication du domicile et une copie légalisée de la Carte nationale d'Identité.

Nom : ..... Raison  
sociale : .....  
Nationalité : .....  
NINEA : .....  
Adresse : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Numéro de télécopie : .....  
Adresse du courrier électronique : .....  
Adresse du site internet : .....

Personne chargée du dossier administratif

Prénoms et nom : .....  
Nationalité : .....  
Adresse : ..... Numéro  
de téléphone : ..... Adresse du  
courrier électronique : .....

B.1.2 Particulier

Joindre : Une facture SDE, SENELEC ou SONATEL au nom du déclarant avec indication du domicile et une copie légalisée de la Carte Nationale d'Identité.

Prénoms et nom : .....  
Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Numéro de téléphone : ..... Adresse  
du courrier électronique : .....

B.2°/ Description de la prestation :

B.2.1 Catégories d'utilisateurs auxquelles est destinée la prestation :

- Administrations (préciser) .....
- Grandes entreprises (préciser) .....
- Etablissements financiers (préciser) .....
- PME (préciser) .....
- Professions libérales (préciser) .....
- Autres (préciser avec le secteur d'activité) .....

B.2.2 Types de données concernées par la prestation : Préciser

le type de données concernées par la prestation (données personnelles, médicales, financières, administratives, ... autres) : .....  
.....

B.2.3 Services de cryptologie fournis

Préciser les noms des algorithmes utilisés et la longueur maximale des clés cryptographiques pour chaque algorithme :

- Intégrité
- Authentification .....   Signature  
.....
- Confidentialité .....
- Archivage sécurisé .....
- Gestion des clés cryptographiques
- Certification de clés ou de données   Autre(s) à préciser : .....

B.2.4 Personne chargée du dossier technique

Joindre : Une facture SDE, SENELEC ou SONATEL au nom de la personne chargée du dossier technique avec indication du domicile et une copie légalisée de la Carte nationale d'Identité.

Prénoms et nom : .....  
Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Numéro de téléphone : .....  
Numéro de télécopie : .....  
Adresse du courrier électronique : .....

B.3°/ Moyens cryptologiques mis en œuvre par le prestataire pour fournir sa prestation:

Référence commerciale des moyens :

Référence constructeur des moyens :

Version : .....

Le cas échéant, référence des déclarations ou des autorisations relatives aux moyens : .....

.....

B.4 °/ ATTESTATION

Je soussigné (prénoms, nom) ..... agissant en qualité de ..... pour le compte de ....., représentant le déclarant, certifie que les renseignements figurant sur cette déclaration qui y sont joints, sont exacts et ont été établis de bonne foi, et que le déclarant s'engage à porter à la connaissance de la Commission nationale de Cryptologie, sans délai, tout élément nouveau de fait ou de droit de nature à modifier cette déclaration ou les éléments joints, toute modification, toute fausse déclaration ou tout manquement aux engagements souscrits m'exposant aux sanctions prévues aux articles 19 et 20 de la Loi n° 2008-41 du 20 août 2008 sur la Cryptologie au Sénégal.

Date : .....

Signature

Éléments techniques à joindre à la déclaration de fourniture d'une prestation de cryptologie

1. La description des services offerts aux utilisateurs de la prestation ;
2. La description des fonctions cryptologiques mises en œuvre par le prestataire ;
3. La description des locaux utilisés pour mettre en œuvre la prestation ;
4. La description des matériels et logiciels informatiques et notamment des moyens de cryptologie utilisés par le prestataire ;
5. La description des systèmes de protection physique et de contrôle d'accès aux locaux et aux systèmes informatiques du prestataire ;
6. Lorsque la prestation consiste en la gestion des clefs cryptographiques ou des certificats électroniques au profit des utilisateurs :
  - a. La description de la procédure de génération des clefs et des certificats ;
  - b. La description de la procédure de distribution et de remise des clefs et des certificats aux utilisateurs ;
  - c. La description des mesures techniques et organisationnelles mises en œuvre pour la protection et la conservation des clefs ;
  - d. La description de la procédure de recouvrement des clés (uniquement pour la confidentialité) ;
  - e. Les références des moyens de cryptologie mis en œuvre par les utilisateurs de la prestation, lorsque ces moyens sont spécifiquement conçus pour fonctionner avec les clefs ou les certificats délivrés par ce prestataire agréé par la Commission nationale de Cryptologie (Article 12 de la loi n° 2008-41 du 20 août 2008).

